



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Paris, le 20 décembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES COMPTES PRÉVISIONNELS DE L'AGRICULTURE POUR 2006

La Commission des comptes de l'agriculture de la Nation s'est réunie le 20 décembre 2006 pour examiner les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour l'année 2006.

Le revenu net d'entreprise agricole par actif progresserait de 15 % en termes réels par rapport à 2005. Le résultat agricole par actif, indicateur retenu pour les comparaisons européennes, augmenterait quant à lui de 9 %, soit un des meilleurs résultats parmi les pays européens pour 2006. Ce redressement du revenu agricole rompt avec la tendance baissière observée depuis 1999.

Ces résultats favorables s'expliquent avant tout par l'évolution des prix des produits agricoles. La hausse des prix agricoles serait de 5,9 % en moyenne en 2006 par rapport à 2005. Elle porte sur la plupart des grands produits et notamment les céréales qui bénéficient d'une conjoncture mondiale favorable. L'évolution des coûts de production a également été modérée en 2006 malgré la hausse des prix du pétrole.

La hausse de revenu de 2006 concerne la grande majorité des exploitations. Elle est particulièrement marquée en grandes cultures (+ 34 % pour les exploitations céréalières et + 44 % pour les autres grandes cultures), pour l'arboriculture fruitière (+ 34 %) et le maraîchage (+ 18 %). Le revenu des élevages bovins (+ 9 %) progresserait également grâce à la bonne tenue des cours. Le revenu des élevages hors sol progresserait également en moyenne grâce à l'amélioration sur l'année des prix du porc. Mais les élevages avicoles restent dans une situation difficile compte tenu des baisses de production.

Les exploitations viticoles font exception à la tendance générale avec une baisse moyenne du revenu de 14 %. La récolte de 2006 est moyenne en quantité, mais les stocks de début de campagne demeurent importants. Les mesures de distillation décidées qui vont prendre effet en cours de campagne devraient contribuer à assainir le marché. Pour les vins d'appellation, les prix devraient augmenter sur l'ensemble de la campagne.

Contacts presse :

Sophie Geng, conseillère presse communication – Cabinet de Dominique Bussereau : 01 49 55 59 74
Hélène Brial, service de presse du Ministère : 01 49 55 60 11